

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 1 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Révision: Septembre 2020
Fiche de données de sécurité conforme à la réglementation de l'UE 1907/2006 tel qu'amendé Se substitue à la fiche de Juin 2017		Se substitue à la fiche de Juin 2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Avaunt 150 EC

Révision : les sections contenant une révision ou de nouvelles informations sont marquées d'un .

♣ SECTION 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. Identificateur de produit Avaunt 150 EC 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées Peut être utilisé uniquement comme insecticide. FMC Agricultural Solutions A/S 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de Thyborønvej 78 sécurité DK-7673 Harboøre Danemark SDS.Ronland@fmc.com 1.4. Numéro d'appel d'urgence Urgences médicales Belgique +32 70 245 245 Canada +1 800 / 331 3148 France +33 (0) 1 45 42 59 59 +352 8002 5500 Luxembourg Suisse +1 651 / 632 6793 (PCV) Tous les autres pays Pour les urgences liées à des incendies, fuites, déversements ou autres

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

accidents

2.1.	Classification de la substance ou du mélange	Toxicité aiguë orale : catégorie 4 (H302) Irritation cutanée : catégorie 2 (H315) Toxicité spécifique pour l'organe cible – exposition répétée : catégorie 1 (H372) Dangers pour le milieu aquatique, chroniques : catégorie 2 (H411)
	Classification OMS	Classe II, modérément dangereux
	Dangers pour la santé	Le produit est nocif par ingestion. Il peut avoir plusieurs effets nocifs sur une exposition prolongée ou répétée.
	Dangers pour l'environnement	Le produit est toxique pour les organismes aquatiques.

+1 703 / 741 5970 (CHEMTREC - PCV)



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 2 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

2.2. Éléments d'étiquetage

<u>Selon le règlement UE 1272/2008 tel qu'amendé</u> Identificateur de produit Avaunt 150 EC

Pictogrammes de danger (GHS07, GHS08, GHS09)







Mention d'avertissement	Danger
Mentions de danger H302	Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Risque avéré d'effets graves pour le sang le système nerveux et le cœur à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Mentions de danger supplémentaires	
EUH208	Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Conseils de prudence	
P260	Ne pas respirer les vapeurs.
P264	Se laver soigneusement les mains après manipulation.
P280	Porter des gants de protection.
P312	Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P391	Recueillir le produit répandu.
P501	Éliminer le contenu et le récipient comme un déchet dangereux.
Autres dangers	Aucun des ingrédients de ce produit ne répond aux critères qui définissent les produits PBT ou vPvB.

♣ SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. **Substances** Ce produit est un mélange, pas une substance.

Substance active

2.3.

Indoxacarbe Contenu: 16% en masse

orométhoxy)phényl]amino]carbonyl]indéno[1,2-e][1,3,4]oxadiazine-

4a(3H)-carboxylate



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 3 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

N° CAS 173584-44-6 Nom IUPAC Méthyl (S)-N-[7-chloro-2,3,4a,5-tetrahydro-4a-(méthoxycarbonyl)indéno[1,2-e][1,3,4]oxadiazin-2-ylcarbonyl]-4'-(trifluorométhoxy)carbanilate Nom ISO/Nom UE Indoxacarb N° CE (N° EINECS) Aucun N° index UE..... 607-700-00-0 Masse moléculaire 527.83 Classification du composant Toxicité aiguë orale : catégorie 3 (H301) Toxicité aiguë par inhalation : catégorie 4 (H332) Sensibilisation cutanée : catégorie 1B (H317) Toxicité spécifique pour l'organe cible – exposition répétée : catégorie 1 (H372) Dangers pour le milieu aquatique, aigus: catégorie 1 (H400), facteur M 1 chroniques: catégorie 1 (H410), facteur M 1 Contenu N° CAS N° CE Classification Ingrédient à déclaration (% en masse) (N° EINECS:) <u>obligatoire</u> 2-Éthylhexan-1-ol 1 - 5 104-76-7 203-234-3 Acute Tox. 4 (H332) Skin Irrit. 2 (H315) Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H335)

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1.	Description des premiers secours Inhalation	En cas de gêne, retirer immédiatement de l'exposition. Cas légers : maintenir la victime sous surveillance. Consulter immédiatement un médecin si des symptômes apparaissent. Cas graves : consulter immédiatement un médecin ou appeler une ambulance.
	Contact avec la peau	Retirer immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Rincer la peau à l'eau. Laver à l'eau et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
	Contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux à l'eau ou à l'aide d'une solution de lavage oculaire, en ouvrant occasionnellement les paupières, jusqu'à ce que toute trace de produit chimique ait disparu. S'il y a lieu, retirer les lentilles de contact après quelques minutes, puis rincer à nouveau. Consulter un médecin si l'irritation persiste.
	Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Faire se rincer la bouche à la personne exposée et lui faire boire 1 ou 2 verres d'eau ou de lait. Provoquer le vomissement seulement si:

- 1. une quantité importante (plus d'une bouchée) a été ingérée
- 2. le patient est totalement conscient
- 3. l'aide médicale n'est pas facilement joignable
- 4. l'ingestion a eu lieu moins d'1 heure avant



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 4 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

Laisser le patient provoquer le vomissement en touchant le fond de sa gorge avec un doigt. En cas de vomissement, laissez la victime se rincer la bouche et boire à nouveau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus sur le système nerveux : somnolence, tremblements,

paralysie

Chronique, en outre : cyanose

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter immédiatement un médecin en cas d'ingestion.

Il peut se révéler utile de communiquer cette fiche technique de sécurité au médecin.

Notes au médecin

L'indoxacarbe agit en bloquant les canaux sodiques dans le système nerveux. Secondairement, il a des effets oxydants sur les globules rouges causant la méthémoglobinémie.

Le recours au lavage gastrique et/ou à l'administration de charbon actif peut être envisagé. Après la décontamination, le traitement de l'exposition doit être orienté vers le contrôle des symptômes et de l'état clinique. Envisager la possibilité d'une méthémoglobinémie et traiter avec du bleu de méthylène si nécessaire.

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Produit chimique sec ou dioxyde de carbone pour feux de faible importance, eau pulvérisée ou mousse pour feux importants. Éviter les tuyaux projetant de l'eau à forte puissance.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les produits de dégradation essentiels sont des composés volatils, malodorants, toxiques, irritants et inflammables tels que les oxydes d'azote, le fluorure d'hydrogène, le chlorure d'hydrogène, le dioxyde de soufre, le monoxyde de carbone, le dioxyde de carbone et divers composés organiques fluorés et chlorés.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés au feu. Approcher le feu contre le vent pour éviter tout contact avec des vapeurs dangereuses et des produits de décomposition toxiques. Lutter contre le feu depuis un emplacement protégé ou à distance maximale. Endiguer la zone pour prévenir tout écoulement d'eau. Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome ainsi qu'une tenue de protection.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Il est recommandé de disposer d'un plan préétabli pour la gestion des déversements. Des réservoirs vides et hermétiques doivent être mis à disposition pour recueillir les éventuels déversements.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 5 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

En cas de déversement important (impliquant au moins 10 tonnes du produit) :

- 1. utiliser un équipement de protection individuel ; voir section 8
- 2. composer le numéro de téléphone d'urgence ; voir la section 1
- 3. alerter les autorités.

Observer toutes les précautions de sécurité lors du nettoyage d'un déversement. Utiliser un équipement de protection individuel. Selon l'ampleur du déversement, il conviendra éventuellement de porter un appareil respiratoire, un masque filtrant ou une protection oculaire, des vêtements résistants aux produits chimiques, des gants et des bottes.

Arrêter la source du déversement immédiatement, s'il est possible de le faire en toute sécurité. Réduire et éviter la formation des vapeurs et des brouillards autant que possible.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Contenir le déversement pour prévenir toute contamination supplémentaire de la surface, du sol ou de l'eau. Les eaux de lavage ne doivent pas pénétrer dans les canalisations des eaux de surface. Tout déversement non contrôlé dans un cours d'eau doit être signalé à l'autorité réglementaire compétente.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Il est recommandé d'envisager des moyens d'empêcher les effets néfastes des déversements, par exemple en formant une digue ou en comblant les surfaces. Voir SGH (Annexe 4, Section 6).

Si nécessaire, les canalisations des eaux de surface doivent être couvertes. Les déversements peu importants sur le sol ou une autre surface imperméable doivent être éliminés à l'aide d'un matériau absorbant de type liant universel, terre à foulon ou d'autres argiles absorbantes. Placer les absorbants contaminés dans des conteneurs adaptés. Nettoyer la zone en utilisant beaucoup d'eau et un détergent. Absorber le liquide de lavage à l'aide d'un papier absorbant et le placer dans des conteneurs adaptés. Les conteneurs utilisés doivent être correctement fermés et étiquetés.

Les déversements importants absorbés par le sol doivent en être extirpés et transférés dans des conteneurs appropriés.

Les déversements dans l'eau doivent être contenus autant que possible en isolant l'eau contaminée. L'eau contaminée doit être recueillie et retirée pour traitement ou élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir sous-section 8.2 concernant la protection individuelle. Voir section 13 concernant l'élimination.

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dans un environnement industriel, il est recommandé d'éviter tout contact corporel avec ce produit, si possible en utilisant des systèmes



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 6 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

fermés avec commande à distance. La substance doit être manipulée par des moyens mécaniques. Un dispositif d'aération approprié ou une ventilation d'évacuation locale doit être installé(e). Les gaz d'échappement doivent être filtrés ou traités. En ce qui concerne la protection individuelle dans ce type de situation, voir section 8.

Pour d'informations concernant son utilisation en tant que pesticide, consulter au préalable les mises en garde et les mesures de protection individuelle sur l'étiquette agréée de l'emballage ou prendre connaissance des autres directives ou politiques officielles en vigueur. Si ces dernières n'y sont pas mentionnées, voir section 8.

Retirer immédiatement les vêtements contaminés. Les laver soigneusement après la manipulation. Avant de retirer les gants, les laver avec de l'eau et du savon. Une fois le travail terminé, retirer tous les vêtements et chaussures de travail. Se doucher à l'eau et au savon. Porter uniquement des vêtements propres en quittant le lieu de travail. Laver les vêtements et l'équipement de protection avec de l'eau et du savon après chaque utilisation.

Ne pas déverser dans l'environnement. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement. Recueillir tous les déchets et résidus issus du nettoyage de l'équipement, etc., et les éliminer suivant la procédure en vigueur pour les déchets dangereux. Voir section 13 concernant l'élimination.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Le produit est stable dans des conditions normales de stockage en entrepôt. Température de stockage recommandée de 3 à 54°C. Protéger contre le gel.

Conserver ce produit dans des conteneurs étiquetés et fermés. L'espace de stockage doit être constitué de matériaux non combustibles, être fermé, sec, aéré, comporter un sol imperméable et ne pas être accessible aux personnes non autorisées ni aux enfants. L'affichage d'un panneau d'avertissement indiquant «POISON » est recommandé. La salle doit uniquement être utilisée pour le stockage de produits chimiques II ne faut pas y introduire d boissons, d'aliments, de fourrages ni de graines. Une station de lavage des mains doit être mise à disposition.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ce produit est enregistré en tant que pesticide et ne peut être utilisé que dans le cadre des applications pour lesquelles il a été enregistré et selon l'étiquette approuvée par les autorités réglementaires.

SECTION 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

À notre connaissance, aucun limite d'exposition personnelle n'a été établie pour aucun des ingrédients de ce produit. Ce qui suit est une recommandation du fabricant :



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 7 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

Année Valeur interne

2018 $1 \text{ mg/m}^3 \text{ (TWA 8-hr)}$

Toutefois, d'autres valeurs limites d'exposition personnelle définies par les réglementations locales peuvent exister, auquel cas elles doivent être respectées.

Indoxacarbe

Indoxacarbe

Non établi DNEL

PNEC, milieu aquatique

L'EFSA a établi un AOEL de 0,003 mg/kg de poids corporel/jour

 $0.84 \, \mu g/l$

8.2. Contrôles de l'exposition Lorsque ce produit est utilisé dans un système fermé, le port d'un

équipement de protection individuel n'est pas requis. L'équipement décrit ci-après est destiné à d'autres situations, lorsque le recours à un système fermé n'est pas possible ou lorsqu'il est nécessaire d'ouvrir l'appareil. Envisager le besoin de sécuriser l'équipement ou le circuit

de tuyauterie avant d'ouvrir.

Les précautions ci-dessous sont initialement destinées à la manipulation du produit pur et à la préparation de la solution à vaporiser, mais peuvent également s'appliquer lors de la vaporisation.

En cas d'exposition accidentelle élevée, une protection personnelle maximale peut être nécessaire, comme un masque respiratoire, un masque facial, des combinaisons résistant aux produits chimiques.

Protection respiratoire

En cas de dégagement produisant une vapeur ou une brume importante, les employés devraient porter un équipement de protection respiratoire avec un filtre de type universel comprenant un filtre à particules.



Gants de protection

Porter des gants résistants aux produits chimiques, par exemple en tissu stratifié, en caoutchouc butyle ou en caoutchouc nitrile. Le temps de décomposition de ces matériaux pour ce produit est inconnu. Généralement, l'utilisation de gants de protection n'offrira qu'une protection partielle contre l'exposition cutanée. De petites déchirures dans les gants et la contamination croisée peuvent se produire facilement. Il est recommandé de limiter le travail à effectuer manuellement et d'échanger les gants régulièrement.



Protection oculaire ...

Porter des lunettes de sécurité. Il est recommandé de mettre une douche oculaire à disposition sur les lieux de travail présentant un risque de contact avec les yeux.



Autres protections ...

Porter des vêtements résistant aux produits chimiques afin d'éviter tout contact avec la peau selon l'ampleur de l'exposition. Dans la plupart des situations de travail normales où l'exposition à cette substance ne peut pas être évitée pendant une durée limitée, le port



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com

CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 8 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

d'un pantalon imperméable et d'un tablier fabriqué à base de tissu résistant aux produits chimiques ou d'une combinaison en polyéthylène (PE) est suffisant. Les combinaisons en PE doivent être éliminées après utilisation en cas de contamination. En cas d'exposition considérable ou prolongée, des combinaisons en tissu stratifié imperméable peuvent être nécessaires.

♣ SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1.	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles		
	État physique	Liquide	
	Couleur	Ambre	
	Odeur	Odeur faible de suc	re brûlé
	Point de fusion/point de congélation	Non déterminé	
	Point d'ébullition ou point initial		
	d'ébullition et intervalle d'ébullition	Non déterminé	
	Inflammabilité	Pas hautement infla	ammable, mais inflammable
	Limites inférieure et supérieure		
	d'explosion	Non déterminées	
	Point d'éclair	69°C	
	Température d'auto-inflammation	255°C	
	Température de décomposition	Non déterminée	
	pH	Dispersion à 10 g/l dans l'eau : 5,4 à 25°C	
	Viscosité cinématique	5,9 mm ² /s à 25°C	
	Solubilité	Le produit est émulsionnable dans l'eau.	
		Solibilité du indox a	
		éthyl acétate	160 g/l
		heptane	1,72 g/l
		eau	15 mg/l à 25°C
	Coefficient de partage n-octanol/eau		
	(valeur log)	Indoxacarbe	: $\log K_{ow} = 4,60$
	Pression de vapeur	Indoxacarbe	
	Densité et/ou densité relative	Densité relative : 0,	,9494 à 20°C
	Densité de vapeur relative	Non déterminée	
	Caractéristiques des particules	Non applicable (liq	uide)
9.2.	Autres informations	Aucune autre inform	mation pertinente n'est disponible.

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

DEC	SECTION 10: STABLETTE ET REACTIVITE		
10.1.	Réactivité	À notre connaissance, ce produit n'enregistre aucune réactivité particulière.	
10.2.	Stabilité chimique	Le produit est stable pendant le manipulation et le stockage normal à température ambiante.	
10.3.	Possibilité de réactions dangereuses	Aucune connue.	
10.4.	Conditions à éviter	Le chauffage du produit peut générer des vapeurs nocives et irritantes.	



1

FMC Agricultural Solutions A/S

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 9 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

10.5. Matières incompatibles Aucune connue.

10.6. Produits de décomposition

Danger par aspiration

dangereux Voir sous-section 5.2.

*

• SE	SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES			
11.1.	.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règelement (CE) n° 1272/2008 Produit Toxicité aiguë		* = Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
			Ce produit est nocif par ingestion, mais n'est pas considéré comme nocif par inhalation ou contact avec la peau. La toxicité aiguë est mesurée comme suit :	
	Voie(s) de	- ingestion	DL ₅₀ , voie orale, rat : 977 mg/kg (méthode OCDE 425)	
	pénétration	- peau	DL_{50} , voie cutanée, rat : > 5 000 mg/kg (méthode OCDE 402) *	
		- inhalation	$CL_{50},$ inhalation, rat : > 5,2 mg/l/4 h (méthode OCDE 403) *	
	Corrosion cutanée/irritation cutanée		Irritant pour la peau (méthode OCDE 404).	
	Lésions oculaires graves/irritation oculaire		Non irritant pour les yeux (méthode OCDE 405). *	
			Non sensibilisant pour la peau (méthode OCDE 406). *	
			Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être mutagène. *	
			Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour être cancérigène. *	
	Toxicité pour la repro	oduction	Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour avoir des effets néfastes sur la reproduction. *	
	STOT – exposition u	nique	À notre connaissance, aucun effet spécifique après une exposition unique n'a été observé. *	
	STOT – exposition re	śpétée	Les éléments suivants ont été mesurés pour la substance active indoxacarbe : Organe cible : le sang et le système nerveux DSENO : 0,6 mg/kg de poids corporel/jour lors d'une étude de 90 jours sur le rat. Le DMENO était 0,76 mg/kg de poids corporel/jour. À ce niveau de dose, on a observé des effets induits par des oxydants sur les globules rouges.	

Le produit ne contient aucun ingrédient connu pour présenter un

risque de pneumonie par aspiration. *



12.1. **Toxicité**

FMC Agricultural Solutions A/S

Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 10 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

	distribution Toxicité aiguë		L'indoxacarbe est partiellement absorbé après administration orale avec les niveaux les plus élevés dans les tissus adipeux et le sang. Le métabolisme est vaste. L'excrétion est lente. L'accumulation dans les tissus adipeux et les globules rouges est possible
			La substance est toxique par ingestion et peut être nocive par inhalation. La toxicité aiguë est mesurée comme suit :
	Voie(s) de	- ingestion	DL ₅₀ , voie orale, rat : 179 mg/kg (méthode OCDE 401)
	pénétration	- peau	DL_{50} , voie cutanée, rat : > 5 000 mg/kg (méthode OCDE 402) *
		- inhalation	CL_{50} , inhalation rat : 4.2 mg/l/4 h (méthode OCDE 403)
	Corrosion cutanée/irri	itation cutanée	Non irritant pour la peau (méthode OCDE 404). *
	Lésions oculaires gravoculaire		Non irritant pour les yeux (méthode OCDE 405). *
	Sensibilisation respira	ntoire ou cutanée	Sensibilisant pour la peau (méthode OCDE 406).
	<u>2-Ethylhexan-1-ol</u> Toxicocinétique, métabolisme et distribution		Après administration orale, la substance est rapidement absorbée. Il a été rapidement excrété dans les 24 premières heures, principalement dans l'urine. Les glucuronides des métabolites oxydés ont prévalu avec presque aucun composé d'origine. Il n'y a aucune indication de bioaccumulation.
	Toxicité aiguë		Ce produit n'est pas considéré comme toxique. * La toxicité aiguë est mesurée comme suit :
	Voie(s) de	- ingestion	DL ₅₀ , voie orale, rat : 3 290 mg/kg (méthode OCDE 401)
	pénétration	- peau	DL ₅₀ , voie cutanée, rat : > 3 000 mg/kg (méthode OCDE 402)
		- inhalation	CL_{50} , inhalation rat : 0,89 - 5,3 mg/l/4 h (méthode OCDE 403)
			Non toxique à une pression de vapeur saturée (env. 0,89 mg/l). Toxique à 5,4 mg/l, un mélange de vapeur et de gouttelettes.
	Corrosion cutanée/irri	itation cutanée	Légèrement irritant pour la peau. *
	Lésions oculaires graves/irritatio		Modérément à gravement irritant pour les yeux.
	Sensibilisation respiratoire ou cutanée		Non sensibilisant pour la peau. *
11.2.	Informations sur les	autres dangers	Aucune autre information pertinente n'est disponible.
♣ SE	♣ SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES		

Le produit est très toxique pour les insectes et toxique pour les



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 11 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

organismes aquatiques. Il est considéré non-toxique pour les oiseaux, les micro-organismes et les macro-organismes du sol.

L'écotoxicité du produit se mesure comme suit :			
- Poissons	Truite arc-en-ciel (On	corhynchus mykiss)	96-h CL ₅₀ : 7,0 mg/l
- Invertébrés	Daphnies (Daphnia m	nagna)	48-h CL ₅₀ : 1,67 mg/l
- Algues	Algues vertes (Pseudo	okirchneriella subcapitata)	48-h $CE_{r,50}$: > 16 mg/l
Ce qui suit a été	mesuré sur l'ingrédient	actif indoxacarbe :	
- Invertébrés			7 jours NOEC : 0,9 mg/l
2. Persistance et dégradabilité		L' indoxacarbe n'est pas facilement biodégradable. Les demi-vies de dégradation primaire varient selon les circonstances, mais elles sont généralement de quelques semaines dans le sol aérobie.	
		Le produit contient de petites qua immédiatement biodégradables, le dégradables dans les usines de tra	esquels peuvent ne pas être
.3. Potentiel de bioaccumulation		Voir section 9 concernant le coefficient de partage octanol-eau.	
		L' indoxacarbe peut avoir un pote de bioaccumulation (FBC) est me	entiel bas à bioaccumuler. Le facteur esuré à 950.
Mobilité dans le	e sol	L'indoxacarbe n'est pas mobile	dans le sol.
Résultats des év vPvB	valuations PBT et	Aucun des ingrédients ne répond produits PBT ou vPvB.	aux critères qui définissent les
Propriétés perte endocrinien			ı pour avoir des propriétés de
Autres effets né	fastes	Aucun autre effet dangereux pour	l'environnement n'est connu.
	- Poissons - Invertébrés - Algues Ce qui suit a été - Invertébrés Persistance et d Potentiel de bio Mobilité dans le Résultats des év vPvB Propriétés pertendocrinien	- Poissons Truite arc-en-ciel (On - Invertébrés Daphnies (Daphnia m Algues Algues vertes (Pseude Ce qui suit a été mesuré sur l'ingrédient - Invertébrés Daphnies (Daphnia m. Persistance et dégradabilité Potentiel de bioaccumulation Mobilité dans le sol Résultats des évaluations PBT et vPvB Propriétés perturbant le système	- Poissons Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

	DECITOR IS COMBERGINOUS RELEASE EDITINATION			
13.1.	Méthodes de traitement des déchets	Les quantités de substances restantes et les emballages vides, mais sales, doivent être considérés comme des déchets dangereux.		
		L'élimination des déchets et des emballages doit toujours s'effectuer conformément à l'ensemble des réglementations locales en vigueur.		
	Élimination du produit	Conformément à la Directive cadre sur les déchets (2008/98/CE), les possibilités de réutilisation ou de retraitement doivent être envisagées en premier lieu. Si cela n'est pas possible, la substance peut être éliminée par acheminement vers une usine agréée de destruction de produits chimiques ou par incinération contrôlée avec épuration des fumées.		



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 12 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

Ne pas contaminer l'eau, les denrées alimentaires, les aliments pour animaux ou le grain lors du stockage ou de l'élimination. Ne pas déverser dans les réseaux d'égouts.

Élimination des emballages

Il est recommandé d'envisager les méthodes d'élimination possibles dans l'ordre suivant :

1. La réutilisation ou le recyclage doivent être envisagés en premier lieu. La réutilisation est interdite sauf par le titulaire de l'homologation. S'ils sont proposés pour le recyclage, les conteneurs doivent être vidés et faire l'objet d'un triple rinçage (ou équivalent). Ne pas déverser l'eau de rinçage dans les réseaux d'égouts.

- 2. Une incinération contrôlée avec épuration des fumées est possible pour les matériaux d'emballage combustibles.
- 3. La livraison des emballages à un service agréé pour l'élimination des déchets dangereux.
- 4. L'élimination dans une décharge ou l'incinération à ciel ouvert ne doivent constituer que des solutions de dernier recours. En cas d'élimination dans une décharge, les conteneurs doivent être entièrement vidés, rincés et perforés afin de les rendre inutilisables. En cas d'incinération, se tenir à l'écart de la fumée.

♣ SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Classification ADR/RID/IMDG/IATA/ICAO

14.1.	Numéro ONU	3082
14.2.	Nom d'expédition des Nations Unies	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, solide, n.s.a. (indoxacarbe) Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (indoxacarb)
14.3.	Classe(s) de danger pour le transport	9
14.4.	Groupe d'emballage	III
14.5.	Dangers pour l'environnement	Polluant marin Marine pollutant
14.6.	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Èviter tout contact inutile avec le produit. Une mauvaise utilisation peut endommager la santé. Ne pas déverser dans l'environnement.
14.7.	Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Le produit ne doit pas être transporté en vrac par bateau.



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 13 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Catégorie Seveso (Directive 2012/18/UE) : dangereux pour

l'environnement.

Les jeunes travailleurs de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à

travailler avec le produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est requise pour ce

produit.

♣ SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS

Liste des abréviations AOEL Acceptable Operator Exposure Level

CAS Chemical Abstracts Service

(numéro de registre de la substance)

DNEL Derived No Effect Level (dose dérivée sans effet)

CE Communauté Européenne CE₅₀ Concentration d'effet 50 %

CE_{r,50} Concentration d'effet 50 % basée sur la croissance

CL₅₀ Concentration létale 50 %

CSEO Concentration Sans Effet Observable

DL₅₀ Dose létale 50 %

DMENO Dose Minimale avec Effet Nocif Observable

DSENO Dose Sans Effet Nocif Observable

EC Emusifiable Concentrate (Concentré Émulsifiable)

EFSA European Food Safety Authority

EINECS European INventory of Existing Commercial Chemical

Substances (Inventaire européen des substances chimiques

existantes)

GHS Globally Harmonized classification and labelling System of

chemicals (Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques), septième édition

révisée en 2017

ISO International Organisation for Standardization

(organisation internationale pour la standardisation)

IUPAC International Union of Pure and Applied Chemistry

(Union internationale de la chimie pure et appliquée)

n.o.s. Not otherwise specifiedn.s.a. Non spécifié par ailleurs

OCDE Organisation de Coopération et de Développement

Économiques

PCV

OMI Organisation Maritime Internationale
OMS Organisation Mondiale de la Santé
PBT Persistent, Bioaccumulative, Toxic
(rémanent, bioaccumulatif, toxique)

Paiement Contre Vérification

PNEC Predicted No Effect Concentration



Thyborønvej 78 DK-7673 Harboøre Danemark +45 9690 9690 www.fmc.com CVR No. DK 12 76 00 43

Groupe de matériel	130000027381-A	Page 14 sur 14
Nom du produit	Avaunt 150 EC	
		Septembre 2020

		(concentration prédite sans effet)
	Reg.	Régistration, ou Réglement
	STOT	Specific Target Organ Toxicity
	TWA	(toxicité spécifique d'organe cible) Time Weighted Average (Temps moyen pondéré)
	vPvB	very Persistent, very Bioaccumulative
		(très rémanent, très bioaccumulatif)
Références	Les données mesurées sur le produit sont la propriété de la société et	
	ne sont pas publiées. Les données sur les ingrédients sont disponibles dans la littérature officielle et sont accessibles depuis plusieurs emplacements.	
	empiacen	ichts.
Méthode utilisée pour la classification		aiguë orale : données mesurées cutanée : données mesurées
		cutainee : données mesurées spécifique pour l'organe cible – exposition répétée : règles de
	calcule	
	Dangers p	pour le milieu aquatique : règles de calcule
Mentions de danger utilisées	H301	Toxique en cas d'ingestion.
	H302	Nocif en cas d'ingestion.
	H315	Provoque une irritation cutanée.
	H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
	H318	Provoque de graves lésions des yeux.
	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
	H332	Nocif par inhalation.
	H335	Peut irriter les voies respiratoires.
	H372	Risque avéré d'effets graves pour le sang, le système nerveux et le cœur à la suite d'expositions répétées ou
		d'une exposition prolongée.
	H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
	H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
	H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des
		effets néfastes à long terme.
	EUH208	Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire
	E1111401	une réaction allergique.
	EUH401	Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
Conseils sur la formation	Ce produi	it doit être utilisé uniquement par des personnes qui
	connaissent ses propriétés dangereuses et qui ont été formées aux mesures de sécurité requises.	
Los informations contanues dans cotto ficho do données do sécurité sont jugées fichles et précises mais		

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont jugées fiables et précises mais l'utilisation du produit peut varier et des situations non prévues par FMC Corporation peuvent exister. L'utilisateur de ce produit doit vérifier la validité de ces informations dans les circonstances spécifiques dans lesquelles il compte l'utiliser.

Préparé par : FMC Agricultural Solutions A/S / GHB